



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE CACES R490 GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

Durée : 2 jours / 14 heures

Lieu : Magnis Formation 69740 Genas

Objectifs :

- Être capable de conduire une grue auxiliaire de chargement en toute sécurité afin d'obtenir son CACES R490.
- Acquérir le savoir-faire nécessaire.
- Connaître la réglementation

Public visé : Toute personne amenée à conduire des grues de chargement.

Prérequis : Etre âgé de 18 ans minimum, être apte physiquement (certificat médecine du travail), lire et écrire le français.

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation
- Exercices pratiques
- Aires d'évolutions
- Animation active et interactive

Points abordés :

- **Théorie (1 jour / 07 heures) :**
 - La sécurité
 - Le rôle et la responsabilité du conducteur, du constructeur, de l'employeur
 - Les risques professionnels
 - Les caractéristiques générales
 - Le rôle et le fonctionnement des différents composants
 - Notions élémentaires de physique
 - Conditions d'équilibre
 - La stabilité
 - Les règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements
 - La signalisation sur site



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Les règles de bonne pratique
- Les opérations interdites
- Les EPI (Equipement de Protection Individuelle)
- Les différents accessoires de levage
- Les règles d'élingage
- Les principales anomalies

- **Pratique (1 jours / 07 heures) :**
 - La prise de poste
 - La mise en service
 - Vérifier les documents réglementaires
 - La VGP (Vérification Générale Périodique)
 - Vérifier la présence et la validité de l'extincteur
 - Stabiliser le porteur et déplier la grue de chargement
 - Vérifier la grue et les dispositifs de sécurité
 - Vérifier l'adéquation de la grue auxiliaire à l'opération de manutention envisagée
 - Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
 - Prendre et déposer une charge à un endroit précis et visible
 - Prendre et déposer une charge à un endroit précis et non visible
 - L'élingage de charges longues
 - Maîtriser et rattraper le ballant
 - Comprendre les gestes de commandement
 - Communiquer par radio
 - La fin de poste
 - Replier la grue auxiliaire de chargement
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier
 - Faire un compte rendu des anomalies et dysfonctionnements

Option télécommande :

- Les risques liés à l'utilisation de la télécommande
- Vérifier les équipements de transmission
- Les manœuvres
- Se positionner pour avoir la meilleure vision tout en restant hors de la zone de risque



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

EXAMEN CACES

Evaluation et validation :

- Evaluation des connaissances,
- Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique,

Documents remis en fin de formation : Délivrance du CACES®, après réussite aux tests, concernant la famille R490.

Validité: 5 ans